

**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**

**DE LA VILLE DE GENÈVE**

PENDANT

**l'année 1855**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



**Genève,**

IMPRIMERIE D'É. CAREY, RUE VERDAINE, 268.

1856



**COMPTE-RENDU**  
DE  
**L'ADMINISTRATION MUNICIPALE**  
**DE LA VILLE DE GENÈVE**

PENDANT

**l'année 1855**

Présenté au Conseil Municipal par le Conseil Administratif.



**GENÈVE,**

IMPRIMERIE D'ÉLIE CAREY, RUE VERDAINE, 268.

**1856**





# Compte-Rendu

DE

## L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

DE LA VILLE DE GENÈVE

Pendant l'année 1855.



MESSIEURS,

Le Conseil Administratif de la ville de Genève a l'honneur de présenter au Conseil Municipal de cette Commune, le Compte-Rendu de son administration pendant l'année 1855. Il se conforme en cela aux prescriptions de la loi du 5 février 1849 sur les attributions des Conseils Municipaux et l'administration des Communes.

### **Personnel.**

Pendant l'année 1855, le Conseil Administratif a fait les nominations suivantes dans les divers services de l'Administration :

M. *Charles* Demellayer précédemment sous-receveur de l'Octroi, a été nommé receveur.

M. *Émile* Decor, employé comme copiste dans les bureaux du Conseil Administratif, a été nommé surnuméraire dans les bureaux d'Octroi pour remplir les fonctions de sous-receveur.

MM. *Joseph* Hottelier,  
*Joseph-Marie* Garnier,  
*Charles* Patay,  
*Pierre-Louis* Chapel,  
*Jean-Pierre* Pache,

visiteurs à l'Octroi, ont été nommés au grade d'appointés.

Le Conseil Administratif a nommé visiteurs à l'Octroi :

MM. *André* Rosier,  
Franck,  
*Auguste* Villemin,  
*Ami* Lapalud,  
*Jean-François* Ducret,  
*Pierre-Louis* Métral,  
*Étienne* Mercier,  
*Daniel* Brost,  
*Henri* Moret,  
*Étienne* Lascoux,  
*Paul* Dimier.

Le Conseil Administratif a nommé M. *Émile D'Utruy*, commissaire pour la police.

M. *Antoine Stengle* a été nommé inspecteur municipal.

M. *François Rosier* a été nommé sous-maître à l'École d'horlogerie des demoiselles.

M. *Charles Bertrand* a été nommé concierge de la Bibliothèque publique en remplacement de M. Bonnet démissionnaire.

M<sup>me</sup> veuve *Bogey* a été nommée maîtresse de l'École de l'enfance créée à la rue des Corps-Saints; M<sup>lle</sup> *Rochat* a été nommée sous-maîtresse de cette École.

M. *Godefroy Lunel* a été nommé préparateur de zoologie au Musée académique.

M. *Jean-Henri Dupin* a été nommé à l'emploi de copiste au bureau du Conseil Administratif en remplacement de M. *Decor*, nommé surnuméraire à l'Octroi.

### État Civil.

*Mouvement de la population de la ville de Genève pendant l'année 1855.*

#### *Naissances :*

Du sexe masculin . . . . . 579

Du sexe féminin . . . . . 561

740

#### *Enfants naturels :*

Du sexe masculin . . . . . 45

Du sexe féminin . . . . . 28

Total. 815

Soit 4 de plus qu'en 1854.

*Récapitulation :*

Genevois. ....	386
Suisses d'autres cantons..	147
Etrangers .....	280
	<u>Total, 815</u>

Naissances à l'étranger transcrites à Genève. 62

*Décès :*

Du sexe masculin .....	567
Du sexe féminin .....	349
	<u>Total, 716</u>

Soit 68 de plus qu'en 1854.

*Morts-nés :*

Du sexe masculin .....	54
Du sexe féminin .....	10
	<u>Total, 44</u>

Soit 6 de plus qu'en 1854.

Décès à l'étranger transcrits à Genève.... 15

Soit 3 de plus qu'en 1854.

*Mariages :*

Entre Genevois .....	80
Entre Genevois et étrangers.	65
Entre étrangers et Genevois <sup>es</sup>	41
Entre étrangers .....	57
	<u>Total, 243</u>

Soit 4 de plus qu'en 1854.

Plus : 12 mariages de citoyens Genevois contractés à l'étranger et transcrits à Genève.

*Divorces : 5.*

Soit 1 de moins qu'en 1854.



### Ventes de terrains.

Le Conseil Administratif a, conformément à vos arrêtés du 26 juin et du 24 août 1855 :

1<sup>o</sup> Vendu à la Société des Lavoirs publics une parcelle de terrain de 60 toises environ, sur l'emplacement des anciennes Boucheries de Longemalle, pour le prix de 20,000 francs. Cette vente a été faite par acte du 26 janvier 1856.

2<sup>o</sup> Le reste du terrain disponible a été adjugé aux enchères à M. Kohler, pour le prix de 40,200 francs, le 29 novembre 1855.

Vous avez décidé, en principe, la vente du terrain situé au bas de la rampe des Pâquis qui est la propriété de la Ville. Cet objet devra donner lieu à une tractation avec l'État, les nouveaux plans rendant impossible la destination que vous avez prévue.

### Octroi Municipal.

Le produit brut de l'Octroi a été en 1855 de 285,544 fr. 27 c., soit 5,778 fr. 46 c. de moins qu'en 1854, et de 29,485 fr. 56 c. aussi de moins qu'en 1853.

La recette provenant des liquides était, en 1854, de.....	Fr. 175,888 02
Elle est en 1855, de.....	- 171,156 42
Différence en moins en 1855.....	Fr. 4,751 60

Celle du vin du Canton, des autres cantons de la Suisse, de la zone de Sa-

voie et du pays de Gex, était en 1854 de 55,254 set. 23 q.  
 En 1855, elle ne s'est élevée qu'à. . . 49,572 » 1 »  
 Ce qui fait une différence en moins

en 1855 de. . . . .	5,682 »	52 »
---------------------	---------	------

soit 7,190 fr. 58 c.

29,814 set. 8 q. proviennent du Canton.  
 18,857 « 5 » des aut. Cantons de la Suisse,  
 900 » 14 » de la zone de Savoie.  
 40,547 » 19 » étaient en vin blanc.  
 9,224 » 6 » en vin rouge.

Le droit d'Octroi a été perçu en 1854  
 sur. . . . . 53,109 set. 8  
 vins étrangers, ils ne l'ont été en 1855  
 que sur. . . . . 29,564 » 16  
 différence en moins en 1855. . . . . 4,544 » 16

22,175. 9 étaient en vin rouge.  
 7,591. 7 » » blanc.

On a perçu le droit d'Octroi sur la  
 bière en 1855. . . . . 10,859 set. 8 q.  
 tandis qu'en 1854, il ne l'a été que sur. 8,775 » 8 »  
 ce qui fait une différence en plus en  
 1855. . . . . 2,084  
 soit 4,168 fr.

Le nombre des bœufs pour lesquels le droit d'Octroi a  
 été acquitté s'est élevé à 2,665 soit 19 de moins qu'en  
 1854, ils ont pesé 544  $\frac{1}{12}$  de quintaux et produit  
 309 fr. 96 c. de plus qu'en 1854.

Leur poids moyen est de 1,255 livres, soit 19 livres  
 de plus qu'en 1854.

401 proviennent du Canton.  
 1,478 des autres cantons de la Suisse.  
 547 de France.  
 257 de Savoie.

Les droits ont été perçus sur 781 vaches soit 151 de moins qu'en 1854, elles ont pesé 7,759  $\frac{5}{10}$  quintaux soit 1,205  $\frac{5}{12}$  quintaux et produit 722 fr. 10 c. de moins qu'en 1854 leur poids moyen est de 911 livres soit 50 livres de moins qu'en 1854.

565 proviennent du Canton.  
 172 » des autres cantons de la Suisse.  
 145 » de la France.  
 105 » de la Savoie.

Les droits ont été perçus sur :  
 1,329 veaux provenant du Canton.  
 257 » » des autres cantons de la Suisse.  
 1,124 » » de la France.  
 14,942 » » de la Savoie.  
 17,652 soit 252 de moins qu'en 1854, ce qui a donné un déficit sur la recette de 440 fr. 80 c.

557 moutons provenant du Canton.  
 5,686 » » des autres cantons de la Suisse  
 358 » » de la Savoie.  
 9,951 » » de la Savoie.  
 16,312 soit 2,848 têtes ou 1,708 fr. 98 c. de moins qu'en 1854.

611  $\frac{1}{2}$  porcs provenant du Canton de la Suisse.  
 518  $\frac{1}{2}$  » » des aut. cantons de la Suisse.  
 571  $\frac{1}{2}$  » » de la France.  
 459 » » de la Savoie.  
 1,960  $\frac{1}{2}$  soit 198 têtes ou 645 fr. 50 c. de moins qu'en 1854.

Le droit d'abattage a été perçu en 1855 sur :

2,665	bœufs.
781	vaches.
1,955	porcs.
17,628	veaux.
16,507	moutons.
56	chèvres.

59,570 têtes qui ont produit 16,245 fr. 15 c. soit 5,445 têtes ou 1,145 fr. 40 c. de moins qu'en 1854.

Il a été abattu :

2,662	bœufs, <i>un</i> étant sorti de Ville sans être reconnu.
780	vaches, <i>une</i> étant sortie de Ville sans être reconnue.
1,956	porcs, <i>un</i> étant de 1854; 24 $\frac{1}{2}$ porcs sont entrés abattus.
17,617	veaux, <i>onze</i> sont ressortis de Ville sans être reconnus; <i>quatre</i> sont entrés abattus.
6,282	moutons, <i>trente</i> sont ressortis de Ville sans être reconnus.
45	chèvres, <i>onze</i> sont ressorties de Ville sans être reconnues.

La recette totale sur les comestibles en 1855 est de 86,951 fr. 42 c. soit 2,545 fr. 48 c. de moins qu'en 1854.

Celle du fourrage s'est élevée à 5,956 fr. 40 c. soit 325 fr. 17 c. de moins qu'en 1854.

Le droit a été perçu sur :

12,402 $\frac{11}{24}$	moules de bois arrivé par le lac.
2,587	chars à un cheval.
614	chars à deux chevaux,

qui ont produit 19,094 fr. 65 c. soit 1,741 fr. 59 c. de plus qu'en 1854.

Les contraventions de l'Octroi ont été en 1855 de 259, soit 69 de plus qu'en 1854, 10 ont été déférées aux Tribunaux, les autres ont été l'objet de transactions.

Le produit des amendes d'Octroi s'est élevé en 1855 à 2,254 fr. 92 c. soit 1,136 fr. 40 c. de plus qu'en 1854.

La diminution des revenus de l'Octroi a engagé l'Administration à étudier de nouvelles ressources. Un travail assez complet sur un droit de patente a été élaboré. Il a été aussi mis à l'étude un projet de taxe sur les enseignes, un droit de stationnement sur les voitures et les bateaux à vapeur, et enfin une taxe variable, soit droit de requête, sur les autorisations de reconstructions et constructions à front de rues, saillies, etc., etc.

### **Hôtels, Auberges, Cafés, Cabarets et Logis d'ouvriers.**

Au 31 décembre 1855, le nombre de ces établissements dans la ville de Genève, était :

6	de	1 <sup>re</sup> classe.
24	de	2 <sup>e</sup> »
57	de	3 <sup>e</sup> »
125	de	4 <sup>e</sup> »
57	de	5 <sup>e</sup> »
42	de	6 <sup>e</sup> »
61	de	7 <sup>e</sup> »
200	de	8 <sup>e</sup> »
Total,	530	

C'est un nombre égal de 1<sup>re</sup> classe en 1854.

»	»	de 2 <sup>e</sup>	»	»
»	1	établissement	de 3 <sup>e</sup>	classe de plus.
»	5	»	de 4 <sup>e</sup>	» de moins.
»	1	»	de 5 <sup>e</sup>	» de plus.
»	4	»	de 6 <sup>e</sup>	» de plus.
»	2	»	de 7 <sup>e</sup>	» de moins.
»	27	»	de 8 <sup>e</sup>	» de plus.

### Eclairage de la Ville.

L'éclairage public de la Ville a été, pendant l'année 1855, l'objet d'une surveillance active, exercée de la part des agents municipaux sur cette partie importante des services municipaux.

L'éclairage au gaz se fait, dans la ville de Genève, par 480 réverbères, répartis dans les différents quartiers, ainsi qu'il suit :

Ville.....	526	rev. (soit becs).
Cours de Rive.	32	»
Montbrillant. .	4	»
Promenades. .	18	»
Total,	<u>480</u>	becs.

Cet éclairage est divisé en éclairage permanent et en éclairage variable (ou demi-nuit).

1<sup>o</sup> L'éclairage permanent fonctionne du soir au matin sans interruption :

Ville.....	245	becs.
Cours de Rive.	24	»
Montbrillant. .	4	»
Nuit entière. Total,	<u>271</u>	becs.

2<sup>o</sup> L'éclairage variable, ou à demi-nuit, est subordonné aux besoins de la localité. Il fonctionne seulement depuis l'heure de l'allumage jusqu'à minuit :

Ville . . . . .	85	becs.
Cours de Rive.	18	»
Promenades . .	<u>18</u>	»
Demi-nuit. Total,	119	becs.

Depuis minuit, l'éclairage de la Ville se fait au moyen de 561 becs.

#### *Éclairage à l'huile.*

L'éclairage à l'huile se fait, dans la commune de Genève et hors de la Ville, par 85 réverbères, dont :

71	à nuit entière.
12	à demi-nuit.
2	façon gaz.
Total,	<u>85</u>

Répartis en 17 localités, savoir : Cornavin, Neuve, route de Lyon, Pâquis, Servette, Temple, Rive, Malagnou, Quai du Mont-Blanc, etc., etc.

Par suite de la demande des habitants des Pâquis, l'éclairage à l'huile a été étendu à quelques nouvelles localités, et de plus, il n'y a plus de demi-nuits.

Une Compagnie étrangère a proposé l'année dernière à votre Conseil Administratif d'éclairer la ville au moyen d'un gaz de tourbe. Le Conseil Administratif a fait étudier par M. l'ingénieur Rochat ce nouveau mode d'éclairage. Un rapport très-satisfaisant a été fait par ce fonctionnaire; cependant il n'a pas été possible d'entrer en

tractation d'une manière sérieuse pour cet éclairage, parce que, outre qu'il n'a point été appliqué sur une assez grande échelle et qu'il lui manque la sanction d'une expérience suffisante, la Ville ne pouvait sérieusement, lorsque la Compagnie offrait de traiter pour l'éclairage entier de notre ville, aborder l'idée d'une adjudication partielle de nos nouveaux quartiers.

Ce que nous avons dit de la convention passée avec la Société du gaz nous dispense de faire part au Conseil Municipal des observations que nous devrions lui présenter au sujet des déficiences de l'éclairage à l'huile en ce qui touche à l'exécution des conventions de l'entrepreneur, à la qualité des huiles, etc.

La convention passée avec la Société du gaz nous permettra, nous l'espérons dans un bref délai, de n'avoir plus à mentionner l'objet dont nous nous occupons.

#### **Nettoiemnt de la Ville.**

Le Conseil Administratif s'est occupé d'une manière toute particulière de cette partie importante de la propreté et de la salubrité publique. Les services extraordinaires établis pendant les derniers mois de 1854 pour les balayages des immondices déposées sur la voie publique, ont été suivis ponctuellement, dans l'année 1855, par le fermier des boues de la Ville.

#### **Secours contre l'Incendie.**

Il y a eu pendant l'année 1855, 82 alertes qui se classent ainsi :



*Dans la ville.*

Feux de cheminées ordinaires . . . . .	45
Feux de cheminées inquiétants . . . . .	9
Feux peu graves de nuit . . . . .	2
Feux peu graves de jour . . . . .	5
Feux graves de nuit . . . . .	2
Feux graves de jour . . . . .	2
Fausses alertes . . . . .	8

*Hors de la ville.*

Secours arrivés sur les lieux . . . . .	6
Secours contremandés . . . . .	2
Fausses alertes . . . . .	3

Le matériel des secours contre l'incendie a continué à être entretenu en parfait état.

Le service du corps des sapeurs-pompiers s'est fait avec la plus grande régularité.

Il est à remarquer que le nombre des feux de cheminées qui, dans l'année 1854, s'était élevé au chiffre de 72, n'a été que de 52 en 1855.

**Police municipale.**

Ce service qui a été organisé en vertu de l'arrêté du Conseil Municipal du 2 mars 1855, a, en général, cheminé d'une manière satisfaisante. Le Conseil Administratif n'a eu que des éloges à donner pour la manière dont les agents se sont acquittés de leurs fonctions. Sans doute il est fort difficile de faire la police avec le nombre restreint d'agents dont nous pouvons disposer; cependant il ne faut pas méconnaître que lorsque les agents sont choisis avec soin, et que la position qui leur est faite,

soit par leur traitement fixe soit par leur casuel, est satisfaisante, les choses peuvent marcher convenablement, surtout si les attributions de chacun sont clairement déterminées d'avance; si, en un mot, le service est bien organisé.

Les contraventions relevées en 1855 sont au nombre de 1,460.

167 ont été annulées.

34 ont été envoyées au tribunal.

1,259 ont donné lieu à des transactions.

1,460

Les contraventions se classent ainsi :

Dégradations aux édifices publics et promenades..	126
Dépôts de balayures à heures indues.....	185
Dépôts de matériaux non-autorisés.....	60
Contraventions relatives aux fontaines.....	70
Travaux sur la voie publique non-autorisés.....	67
Stationnements d'ânes dans la ville.....	69
Embarras sur la voie publique.....	416
Travaux non éclairés.....	12
Contraventions relatives à la propreté des cours et allées.....	185
Transport de fumiers et eaux grasses à heures indues.....	45
Tapis secoués par les fenêtres.....	72
Pont des Bergues (allures défendues).....	32
Vases à fleurs sur les fenêtres sans être garnies de barrières.....	34
Jets sur la voie publique depuis les fenêtres, etc...	60
Numéros effacés aux portes d'entrée.....	10
Objets divers.....	<u>25</u>
Total,	1,460

L'apparition du choléra dans notre ville et le fait que cette maladie a particulièrement sévi dans le quartier de Rive, ont engagé l'Administration à faire étudier l'opportunité d'assainir le mas de maisons compris entre la rue de la Tour-Maitresse et la nouvelle rue du Port. Une Commission d'hommes compétents étudie dans ce moment-ci le meilleur mode d'assainir cette localité, qui est, sans contestation aucune, l'une des plus malsaines de notre ville, et cela par des motifs qu'il serait trop long d'énumérer ici. Une expertise des immeubles dont la suppression pourrait être réclamée, a été provoquée par l'Administration. Divers plans ont aussi été étudiés.

Il ne sera pas déplacé de dire quelques mots sur une question qui préoccupe depuis longtemps la ville de Genève, et qui paraît, par la force des choses, devoir être résolue plutôt qu'on ne le pense communément. Nous voulons parler de la question des égouts publics. L'année dernière, des entrepreneurs se sont adressés au Conseil Administratif pour proposer de se charger moyennant certaines conditions, des vidanges de la ville de Genève. Cette proposition qui suppose la substitution des fosses d'aisance dans chaque maison aux égouts tant publics que particuliers, a été examinée par l'Administration municipale, qui s'est entourée d'une Commission consultative sur cet objet.

Cette Commission a été unanime à reconnaître :

1° Que le système des égouts est des plus dangereux pour la santé publique, en ce que le sol de nos rues se trouve pour ainsi dire saturé à la longue de matières dont les émanations sont des plus pernicieuses ;

2° Que dans ces circonstances il importe d'établir des fosses dans les maisons ;

5° Que c'est une question à étudier si ces fosses doivent être à demeure ou mobiles ;

4° Que la Ville, et même les particuliers, peuvent tirer un grand revenu des matières utiles à l'agriculture qui recevraient dorénavant un emploi ;

5° Qu'une fois qu'on aborde cette idée, il s'agit de mettre à profit les découvertes nouvelles de la science, et d'utiliser soit les matières fécales soit les urines, ainsi que cela s'est pratiqué avec succès ailleurs. Le Conseil Administratif avait soumis à l'examen de cette Commission le livre intitulé : *Aux États de Jersey, sur les moyens de quintupler la production agricole du pays*, de Pierre Leroux. La lecture de ce livre, rempli d'observations et de faits très-concluants à l'appui des procédés que l'auteur a mis en pratique lui-même, a engagé l'Administration à prier notre concitoyen M. Hugues Darier, qui dispose des procédés de M. Pierre Leroux, de faire des expériences concurremment avec divers agriculteurs auxquels il a bien voulu fournir les engrais fabriqués suivant ces procédés.

La Section d'agriculture de l'Institut s'est aussi occupée de cet objet, des expériences se font maintenant; nous ne doutons pas que si elles sont satisfaisantes, comme nous l'espérons, votre Conseil Administratif n'ait à vous formuler des propositions qui, tout à la fois, mettront fin à un état de choses déplorable pour la santé publique et créeront pour la Ville une source de revenus assurés.

#### **Marché au bétail.**

Le marché au bétail a continué à répondre au but qui l'a fait établir. Des primes ont été données par la Ville

jusqu'au 31 décembre 1855. Vous avez supprimé ces primes dès cette année au budget. L'expérience montrera si maintenant les marchés peuvent, comme le pensent les personnes compétentes, produire les mêmes résultats sans cet encouragement.

### **Pêche.**

L'Administration a affermé l'année dernière la pêche de l'Arve et du Rhône jusqu'à la jonction. L'État ayant refusé de laisser *gletter* le lit du Rhône, comme vous l'aviez demandé, il a fallu en revenir à ce mode d'exploitation qui présente au moins la garantie d'avoir un fermier intéressé à dénoncer et prévenir les contraventions journalières au règlement sur la pêche.

### **Travaux.**

La Section des travaux du Conseil Administratif a statué, pendant l'année 1855, sur 528 requêtes pour des travaux particuliers.

Ces requêtes se répartissent comme suit, d'après la nature des travaux :

- 126 relatives à l'établissement d'enseignes.
- 42 » à des réparations et reconstructions de  
maisons.
- 26 » à l'établissement de devantures de ma-  
gasins.
- 19 » à l'établissement de trottoirs, marches,  
corniches, etc.
- 7 » à des vitrines et étalages.

---

220 *A reporter.*

220 *Report.*

5	»	relatives à des trapons de caves.
54	»	à des tentes mobiles et abat-jour.
12	»	à l'établissement de portes, volets et fenêtres.
20	»	à l'établissement d'égouts particuliers.
10	»	à des descentes de toits et sacs.
2	»	à des pissoirs.
25	»	à divers travaux sur la voie publique.
<hr/>		
528		

C'est 56 de moins qu'en 1854.

### Entretien des Bâtimens.

Les mesures ordonnées par le Conseil de santé, par suite de l'invasion du choléra, et les détériorations causées par le tremblement de terre, ont été les causes d'un assez grand nombre de dépenses. D'autres ont été nécessitées par suite de tractations ou d'améliorations.

*Maison Grenus.* — Les eaux de ces maisons s'écoulaient sur la rue et dans les cours; on a dû introduire toutes les descentes dans les égouts publics, établir des sacs et repaver les cours dont l'état de dégradation était inacceptable aujourd'hui.

Un atelier de peinture, faisant suite aux ateliers de M. Populus, a été établi à l'étage supérieur de la maison rue du Soleil-Levant.

*Bâtiment de la Poste.* — Par suite d'une convention passée avec l'Administration des Postes fédérales, des travaux assez considérables doivent s'effectuer dans ce bâtiment, partie par l'Administration, partie par la Ville. Le Conseil Administratif a déjà cédé la salle d'école de

M. Pittet ; cette école a été transportée à Chantepoulet , un escalier doit être aussi établi pour donner entrée directe sur le devant au bureau des télégraphes. Ce dernier travail a été retardé par la difficulté de trouver les moyens de loger convenablement le corps-de-garde des pompiers , dont le local actuel fera partie des bureaux futurs de la Poste.

L'accroissement de circulation , les transports considérables de matériaux , ont nécessité la suppression du portail en fer placé des deux côtés de la Poste sur la ruelle et le quai.

*Bâtiment de Longemalle.*—Les anciennes boucheries de Longemalle ont été démolies cette année et le terrain vendu ; cette démolition a entraîné le déplacement des Écoles qui se trouvaient dans ce bâtiment.

*Chantepoulet.*—Le bâtiment de Chantepoulet a subi plusieurs changements par l'introduction de l'école de M. Pittet , et d'une partie des classes des Boucheries-de-Longemalle ; il a servi aussi provisoirement pour les classes primaires du bâtiment des Terreaux-du-Temple pendant les réparations de ce bâtiment.

*Grenette.*—La salle occupée précédemment par le relief du Mont-Blanc a été transformée en une salle d'école , les travaux d'assainissement pour la création de latrines devenues obligatoires ont été assez considérables. On a créé aussi à l'étage supérieur un appartement pour une régente en remplacement de l'ancien converti en salle d'école.

*Conservatoire botanique.*—L'école de la Taconnerie étant devenue très-nombreuse , il a été reconnu qu'une agglomération aussi considérable était nuisible à la santé des enfants. Le Conseil Administratif , pour obvier à cet inconvénient , a établi une salle d'école au rez-de-

chaussée du Conservatoire botanique, comme subdivision de la classe de la Taconnerie.

*École des Terreaux-du-Temple.* — Le Conseil Administratif a exécuté cette année, les travaux relatifs à la création de trois classes nouvelles et à l'amélioration des anciennes.

*Musée Rath.* — L'agrandissement du bureau des télégraphes a obligé le Conseil à établir quelques-uns des cours de l'École industrielle dans le Musée Rath; les travaux d'appropriation et d'éclairage ont été dirigés dans ce but. Le Conseil a aussi fait établir cette année par M. Staib des calorifères destinés à économiser considérablement les frais de chauffage de ce bâtiment, les résultats déjà obtenus à la fin de cet hiver, semblent faire très-bien augurer de cette grande réparation.

*Théâtre.* — Les coulisses ont été éclairées au gaz, le contrôle, les escaliers et les couloirs ont été réparés et nettoyés; le tremblement de terre avait détaché une partie du plafond qui a été réparé et repeint par M. Dériaz.

*Égouts.* — Des dépenses importantes et surtout nombreuses ont été nécessitées par suite des conditions sanitaires où s'est trouvée la Ville cette année.

Le Conseil a cru devoir ne pas hésiter à éviter toutes les causes d'infection et de malpropreté, à établir des urinoirs partout où le besoin s'en faisait sentir, à reblanchir les anciens, à nettoyer les égouts et particulièrement ceux de Rive, de la rue du Prince, du Cendrier, des anciennes Boucheries, de l'allée du Jeu-de-Paume, et à placer des coupe-vents à tous les sacs dont les émanations étaient appréciables. Enfin le Conseil Administratif ayant constaté le besoin qu'éprouvait la Grand'Rue d'un égout dont elle avait jusqu'ici été dépourvue, il a dû procéder à



cette construction dont l'utilité est incontestable; la plupart des propriétaires en ont profité pour introduire les descentes de toits dans l'égout, et le Conseil a encouragé autant que possible ces modifications qui sont un gage de propreté des rues et de conservation des pavés.

Ce travail a été prolongé jusqu'à la rue de la Pélisserie, et à l'embranchement des égouts de St-Germain dont le mauvais état a été malheureusement constaté.

*Clôtures.* — Un matériel assez considérable et les achats de bordures de trottoirs faits antérieurement pour la Ville rendaient nécessaire l'existence d'un dépôt fermé; le Conseil a profité de l'obligation où il se trouvait de changer la place de ses matériaux par suite du comblement des fortifications près de Rive, pour s'assurer auprès du Conseil d'État d'un emplacement assez vaste derrière l'entrepôt de la Rive gauche; ce dépôt a été entouré d'une palissade et rend tous les services qu'on en attendait. Le terrain appartenant à la Ville, aux Pâquis, a été aussi entouré d'une palissade, et provisoirement mis en location pour dépôt de matériaux.

*Escaliers.* — Il a été fait au passage des Degrés-de-Poule une réparation importante.

*Terrasses.* — Quelques rhabillages ont été faits au mur de la rampe de St-Antoine.

*Bains publics.* — Les bains publics ont dû être transférés près du Rhône, l'emplacement qu'ils occupaient ayant été comblé.

*Collège.* — Le Collège n'a pas exigé cette année de réparations importantes; l'escalier de l'appartement du Principal a été restauré et modifié par suite de la démolition des bûchers de St-Antoine.

*Abattoir.* — Cet établissement avait déjà occasionné des travaux considérables, l'année précédente, pour en modifier les égouts; le Conseil a dû s'occuper cette année de la distribution d'eau, dont les conduits placés dans le mur extérieur étaient en fort mauvais état et dégradait le bâtiment d'une manière très-fâcheuse; les conduits ont été entièrement changés et placés sous le pavé de la cour de service; des bornes-fontaines, confectionnées sur un modèle de M. Veinié, ont été placées de distance en distance, de manière à satisfaire en tous points aux exigences de ce service. La triperie a été aussi agrandie et munie de six bancs neufs en pierre; ils ont remplacé avantageusement des tonneaux en bois d'une saleté révoltante.

*Temples.* — On a continué à alléger autant que possible les combles des temples.

Cette année n'a pas été chargée en grands travaux, et cependant les sommes absorbées ont été assez considérables.

*Ponts.* — La circulation chaque jour croissante rend l'entretien des ponts de plus en plus onéreux, des reclouges presque quotidiens deviennent obligatoires pour le pont des Bergues.

L'asphalte du pont de barrage est complètement usée, on a cherché à y remédier par des rhabillages partiels qui ne tarderont pas à être insuffisants.

Le petit pont de traversé placé le long de la maison de M. Berthoud et de la tour de l'Isle, construit trop légèrement dès l'origine, a dû être consolidé pour éviter des chances possibles d'accident.

Le quai-pont n'a malheureusement pas pu être continué cette année, les procès intentés à cette occasion n'ayant pas eu de solution définitive avant les hautes eaux.

*Quais.* — Les ondulations du quai des Étuves semblant augmenter, le Conseil a cru devoir faire procéder à une enquête; la fouille faite à cette occasion a montré que les travaux nécessaires pour remédier au mal seraient assez considérables, mais que l'absence de tout danger permettait d'attendre la construction du quai du Seujet, et le raccordement avec les nouveaux quartiers.

Le nombre croissant des bateaux à vapeur a nécessité la pose de plusieurs crochets d'amarre, et l'établissement, depuis longtemps réclamé, d'un débarcadère au quai du Mont-Blanc.

### **Voirie et Élargissements.**

Les trottoirs établis dans la ville ont été assez nombreux, entre autres, rue du Port,

Rue du Rhône, sur le nouvel alignement de la rue,

Rue de Cornavin, maison Ruegger,

Grand-Quai, tout le groupe depuis la place du Port jusqu'à la ruelle y compris la rue du Rhône.

Dans les nouveaux quartiers, la Ville a établi aussi les trottoirs dans une grande partie de la rue Lévrier, de la rue Pécolat, de la place de l'Entrepôt et de la rue du Mont-Blanc.

*Élargissements.* — La reconstruction de la maison Richter, place de la Fusterie, a permis au Conseil Administratif de faire enlever l'ancien dôme; l'année 1855 a vu disparaître aussi le dernier des hauts-bancs.

*Pavages.* — La construction de l'égout de la Grand'Rue a occasionné le pavage de cette rue. Malgré son désir et les nombreuses demandes pour établir du pavé taillé, le Conseil a dû se borner à employer les pavés ronds dispo-

tibles. Un essai de réparation a été tenté pour le Grand-Quai, mais l'état de dégradation de la plupart des pavés, et la quantité de sable à ajouter pour refaire la forme, ont suffisamment démontré que ce genre de réparation serait plus onéreux qu'utile, et qu'il fallait attendre que la Ville fût en position de faire l'opération tout entière.

Les abords des ponts en l'île ont été l'objet d'une réparation assez considérable.

La pose de trottoirs à l'extrémité du Grand-Quai, et le raccordement de cette partie de la ville avec les nouveaux quartiers, ont amené aussi d'assez grands travaux de pavage, que l'état déplorable de la voie publique faisait du reste vivement désirer.

Un travail assez grand a aussi été fait pour réparer la place du Bourg-de-Four et pour raccorder la rue des Chaudronniers avec la nouvelle route de St-Antoine au point de l'ancienne arcade.

Le Conseil Administratif a pu constater encore mieux cette année, que les places de deux cantonniers instituées l'année dernière, étaient pour la Ville une source réelle d'économie : un nombre considérable de brèches, de petites réparations sont opérées chaque jour, et préviennent, par leur régularité, des détériorations nombreuses et considérables.

*Promenades.* — La nouvelle promenade a continué à s'embellir par des plantations et par l'achèvement et la mise en exploitation des pavillons ; le Conseil Administratif a placé sur cette promenade deux globes réflecteurs qui lui ont été envoyés par la verrerie de Monthey : les vues perspectives de ces globes sont fort goûtées d'un grand nombre de visiteurs.

Des améliorations nombreuses ont été faites à la promenade des Bastions, mais il reste encore beaucoup à faire pour qu'elle soit complètement achevée.

*Machine hydraulique.* — Un grave accident a entravé en partie, pendant quelque temps, la marche de la Machine ; l'arbre en fonte creux d'une des roues s'est rompu ; il a fallu démonter la roue et remplacer l'arbre cassé par un autre en fonte plein, heureusement en réserve depuis plusieurs années.

Les conduits de la Machine ont été prolongés cette année dans les nouveaux quartiers, soit rue du Mont-Blanc et rue Lévrier. Quelques ruptures de conduits ont eu lieu aux rues Basses et à Cornavin ; elles ont été promptement réparées.

Le Conseil a dû faire démonter et remonter la fontaine de la Grand'Rue adossée à la maison de M. Cramer ; cette fontaine perdait du côté des caves, dégradait et pourrissait le mur et le plancher de cet immeuble.

La fontaine de la place de Chevelu était depuis bien des années dans un fort mauvais état, trop élevée et entourée d'une marche complètement dégradée ; le Conseil a pensé devoir céder aux nombreuses réclamations de ce quartier si populeux, et faire abaisser et réparer cette fontaine.

*Dépenses imprévues.* — Le Conseil Administratif a été appelé cette année à éclairer, autant qu'il le pouvait, l'opinion publique sur la question de l'emplacement de la gare ; il n'a pas hésité à publier les plans et projets qui semblaient devoir être utiles à cet égard, et il a terminé cette série de documents par l'exposition d'un vaste relief de diverses gares proposées et par un jalonnement sur le terrain.

*Éclairage.* — L'éclairage au gaz n'a pas subi de modifications importantes cette année ; l'éclairage à l'huile s'est passablement accru par la création des nouveaux passages de sortie de la ville et la nécessité du service de

l'Octroi. Le Conseil Administratif n'a pas pu se refuser non plus à éclairer plus complètement les Pâquis et la Servette par la création de six nouveaux réverbères à l'huile convenablement répartis.

*Octroi.* — Les travaux nécessités par l'Octroi municipal ont été assez considérables; un appartement de visiteur a été établi à l'Entrepôt, rive droite; deux loges de visiteurs ont été placées à l'intérieur de la halle du même Entrepôt; enfin, il a été établi plusieurs loges provisoires pour le service.

### **Horloges.**

L'établissement sur le fronton du Théâtre, de l'horloge qui était autrefois dans le bâtiment de la Porte Neuve, a été confié à M. Baridon. Le mouvement sera placé dans les combles du bâtiment, à vingt-trois pieds en arrière du cadran et sur un plan un peu plus élevé. Le système de transmission doit être non-seulement bien conçu, mais encore exécuté avec le plus grande soin, eu égard à la dimension des aiguilles, à la situation du mouvement, ainsi qu'à sa force, qui est relativement faible.

### **Place Grenus.**

La création de la place Grenus, ou plutôt des deux rues à établir entre Coutance, la rue Rousseau et les Étuves, a été suivie cette année. Elle a donné lieu à divers arrêtés qui ont déterminé les plans d'une manière plus économique et autorisé diverses acquisitions.

### Contentieux.

L'Administration a eu à soutenir contre M. Genecand un procès au sujet des droits que prétendait ce dernier en vertu de son acte d'achat d'une parcelle de terrain rue du Rhône. La Ville a obtenu gain de cause, et M. Genecand a été débouté de sa demande envers elle par jugement du Tribunal civil.

L'Administration a été appelée à répondre, concurremment avec l'État, aux sommations et demandes qui lui ont été adressées par M. Mallet, propriétaire, Grand-Quai, qui prétend que la promenade de la rive gauche qui lui aurait été garantie, n'a point été exécutée conformément aux plans dressés lors de son acquisition. Cette affaire toujours pendante n'a pas donné lieu encore à une action judiciaire.

La délimitation de la Commune avec les Communes limitrophes a été déterminée et complètement réglée. Le Conseil Administratif a fait dresser pour la Ville des copies des plans minutes qui resteront aux dossiers de la Commune.

### Orphelins.

Au 31 décembre 1854, l'Administration municipale subvenait aux frais d'apprentissage de . . . 57 orphelins.  
Il en a été contracté en 1855 . . . . . 12 nouveaux.

49

*A déduire :*

12 apprentissages terminés . . . . . 12

Reste au 31 décembre 1855 . . . . . 37

Classés ainsi qu'il suit :

*Jeunes garçons.*

5 bijoutiers.  
 5 faiseurs de ressorts.  
 2 faiseurs de bijoux.  
 2 horlogers.  
 2 gainiers.  
 1 fabricant de limes.  
 1 menuisier.  
 1 carrossier.  
 1 fondeur.  
 1 orfèvre.  
 1 droguiste.  
 1 guillocheur.  
 1 armurier.

---

22

*Jeunes filles.*

5 horlogères.  
 4 tailleuses.  
 2 repasseuses.  
 1 faiseuse de bijoux.  
 1 lingère.  
 1 peintre en cadrans.  
 1 polisseuse de vis.

---

15

**Ecoles d'horlogerie.**

Les Écoles d'horlogerie continuent à prospérer.  
 L'École des jeunes filles a été divisée en deux classes.



Cette division, facilitée par le changement de local, fait espérer que l'on obtiendra de cette institution ce que l'on est en droit d'attendre des sacrifices que s'impose la commune de Genève.

Les garçons fréquentent assidûment l'École de gymnastique; ils ont suivi obligatoirement, cette année, les cours de l'École industrielle, pour lesquels l'Etat a accordé l'entrée gratuite.

Voici le nombre des élèves de chaque Classe :

Classe de <i>blanc</i> . 1 <sup>re</sup> division.....	21
» de <i>blanc</i> . 2 <sup>me</sup> division.....	24
» de <i>cadration</i> .....	15
» de <i>finissage</i> .....	19
» d' <i>échappements à cylindre</i> .....	9
» d' <i>échappements libres et repassage</i> ..	12
	100
Écoles des demoiselles.....	51

Le nombre des élèves a diminué dans la classe des demoiselles, par suite du changement de local, qui n'a pas permis de recevoir des élèves pendant l'état provisoire.

Maintenant les nouvelles classes étant ouvertes, toutes les places seront occupées comme précédemment.

Au 31 décembre, il y avait :

58 inscriptions pour l'École des garçons;  
22 inscriptions pour celle des demoiselles.

Nous joignons ici les noms des élèves qui ont obtenu des prix dans les diverses classes des Écoles d'horlogerie. Le rapport sur la marche des écoles, lu à la séance de distribution des prix le 21 juillet 1853, est joint au présent Compte-Rendu.

## ÉCOLE DES JEUNES FILLES.

## CLASSE DE BLANC.

- 1<sup>er</sup> prix. Bonnet *Antoinette*.  
 1<sup>er</sup> accessit. Stengle *Louise*.  
 2<sup>e</sup> » Maréchal *Marie*.  
 Mention honorable. Berchaud *Louise*.

## CLASSE DE FINISSAGE.

- Prix. Elfroth *Henriette*.  
 Accessit. Grenier *Louise*.  
 Mention honorable. Munier *Henriette*.  
 » Dunant *Louise*.

## ÉBAUCHES COMPLÈTES.

- 2 prix { Prodhon *Louise*.  
 égaux. { Duparc *Marie*.  
 2<sup>e</sup> prix. Gür *Louise*.  
 1<sup>er</sup> accessit. Orgelet *Louise*.  
 2<sup>e</sup> » Duparc *Caroline*.  
 Mention honorable. Dupont *Louise*.

## DEMI-ÉBAUCHES.

- Prix. Vivien *Joséphine*.  
 Accessit. Patru *Susanne*.  
 Mention honorable. Orgelet *Pauline*.
-

## ÉCOLE DES GARÇONS.

## CLASSE DE BLANC.

*Division inférieure.*

- 1<sup>er</sup> prix. Graisier *Marc*.  
 2<sup>e</sup> » Dufour *Étienne*.  
 3<sup>e</sup> » Jacob *Édouard*.  
 4<sup>e</sup> » Pautex *Élie*.  
 1<sup>er</sup> accessit. Bertillot *Félix*.  
 2<sup>e</sup> » Schott *Jean*.

*Division supérieure.*

## Pignons

Prix. Vuillemin *Étienne*.

## Ébauches-Rouages.

- 1<sup>er</sup> prix. Pascalis *Charles*.  
 2<sup>e</sup> » Verdan *Jean*.  
 3<sup>e</sup> » Mozou *Jules*.  
 4<sup>e</sup> » Frey *Adolphe*.  
 5<sup>e</sup> » Piguët *Henri*  
 Accessit. Mercier *Ami*.

## Mouvements ordinaires.

- 1<sup>er</sup> prix. Darier *Édouard*. (prix en 1854, ne reçoit pas de médaille.)  
 2<sup>e</sup> » Rochat *François*.  
 3<sup>e</sup> » Monteil *Louis*.  
 Accessit. Demierre *David*.

## CLASSE DE CADRATURE.

- 1<sup>er</sup> prix. Balavoine *Félix*.  
 2<sup>e</sup> » Tanzioni *Rienzi*.  
 3<sup>e</sup> » Moré *John*.  
 4<sup>e</sup> » Rochat *Charles*.  
 Accessit. Wallner *Joseph*.

## CLASSE DE FINISSAGE.

- 2 prix { Chevalier *Louis*.  
 égaux. { Boiteux *François*.  
 2<sup>e</sup> prix. Coutarel *Étienne*.  
 3<sup>e</sup> » Lachenal *Louis*.  
 1<sup>er</sup> accessit. Janin *Henri*.  
 2<sup>e</sup> » Rambal *Joseph*.  
 Mention honorable. Aubert.  
 » Brandt *Adolphe*.

## CLASSE D'ÉCHAPPEMENT A CYLINDRE.

- 1<sup>er</sup> prix. Redard *Albert*.  
 2<sup>e</sup> » Barraud *Michel*.  
 Accessit. Dumont *Alexandre*.  
 Mention honorable. Jouvét *Isaac*.

## CLASSE D'ÉCHAPPEMENTS LIBRES ET DE REPASSAGE.

- 1<sup>er</sup> prix. Amez-Droz *Charles*.  
 Mention honorable. Rossier *Jules*.  
 » Garnier *Jules*.  
 1<sup>er</sup> prix de repassage. Chaillet *Alexandre*.

### **Ecoles primaires.**

La marche des Écoles primaires a présenté un ensemble satisfaisant pendant le courant de l'année 1855.

L'école des jeunes filles ouverte sur les Terreaux-du-Temple a continué à prospérer; le chiffre des élèves ayant dépassé la centaine, le Département de l'Instruction publique a décidé la séparation des degrés inférieurs et des degrés moyens.

Les deux divisions de l'école des anciennes Boucheries de Longemalle ont dû être transférées à la Grenette par suite de la démolition du bâtiment où elles étaient placées; ce transfert, en rapprochant les unes des autres plusieurs écoles d'un même quartier, facilitera dans un avenir prochain un nouveau classement des élèves, très-avantageux pour la surveillance et les progrès de l'enseignement.

Le personnel des maîtres et maîtresses n'a subi aucune modification digne d'être mentionnée.

Vers la fin de l'année, MM. Monchet et Cambessedès ont été nommés inspecteurs en remplacement de MM. Clavel et Piguet.

Une seule innovation de quelque importance a été introduite : c'est, à la fin de chaque semestre, la distribution des prix de bonnes notes dans les degrés supérieurs. Cette mesure, qui n'était d'abord que provisoire, a été favorablement accueillie par un grand nombre de parents. Le Département de l'Instruction publique l'a définitivement adoptée, et la mettra à l'essai dans le courant de l'année 1856 pour les degrés inférieurs de toutes les écoles de la ville, sur la demande des fonctionnaires eux-mêmes.

L'enseignement du chant continue à progresser sous l'habile direction de M. Streissl.

Au 31 décembre 1855, les Écoles primaires comp-  
taient 1,458 élèves, soit 28 élèves de plus que l'année pré-  
cédente.

Ces 1,458 élèves se répartissaient comme suit :

*Garçons.*

Ecoles de Bel-Air.....	244
» St-Antoine.....	195
» Terreaux-du-Temple..	124
» Chantepoulet.....	95
» Grottes.....	79
Total,	<u>755</u>

*Filles.*

Ecoles de Longemalle.....	121
» Grenette.....	112
» Chantepoulet.....	222
» Taconnerie.....	96
» St-Gervais.....	112
» Grottes.....	60
Total,	<u>723</u>

**Écoles de l'enfance.**

*École de Montbrillant. — Maitresse : M<sup>lle</sup> DURAND.*

Nombre des enfants. Moyenne : 70.

Dont, 57 Genevois; 12 Suisses d'autres cantons;  
15 Français; 4 Savoisiens; 2 Allemands.

*École de Coutance.* — *Maitresse* : M<sup>lle</sup> AMOUDRUZ.

Nombre des enfants. Moyenne : 80.

Dont, 47 Genevois ; 14 Suisses ; 9 Français ; 10 Savoisiens.

*École des Corps-Saints.* — *Maitresse* : M<sup>me</sup> BOGEY.

Cette École n'est ouverte que depuis le 30 novembre dernier.

Nombre des enfants. Moyenne : 80.

Dont, 47 Genevois ; 21 Suisses ; 4 Français ; 8 Savoisiens.

*Récapitulation des trois Écoles.* Ensemble : 230 enfants.

Dont, 151 Genevois ; 47 Suisses ; 28 Français ; 22 Sardes ; 2 Allemands.

Tous, sauf trois ou quatre, appartiennent à la classe ouvrière. La marche de ces Écoles ne laisse absolument rien à désirer sous tous les rapports. Mesdames les maitresses et sous-maitresses accomplissent leur tâche difficile et souvent ingrate avec un zèle et un dévouement digne d'éloges.

Les chiffres ci-dessus parlent d'eux-mêmes, et démontrent d'une manière concluante l'utilité et les bienfaits de cette institution, établie jusqu'à présent dans une seule partie de la ville faute d'emplacements convenables. Aussi, nous sommes heureux que le Conseil Municipal ait bien voulu voter la reconstruction du bâtiment de l'ancienne École des Terreaux-du-Temple, que nous devons à la générosité de M. le pasteur LeFort.

### École industrielle.

Le nombre des inscriptions qui ont été prises par des élèves réguliers, est 121; le nombre de celles qui ont été prises par des externes est 56; ces inscriptions se répartissent de la manière suivante entre les trois volées :

Volée supérieure : 10 réguliers, 17 externes.

Volée moyenne : 40       »       19       »

Volée inférieure : 71       »       19       »

Sur ces 121 élèves réguliers, 45 provenaient de l'École d'horlogerie; 1 dans la volée supérieure, 6 dans la volée moyenne et 56 dans la volée inférieure.

Sur les 56 externes, 9 appartenaient à l'École d'horlogerie; 5 dans la volée moyenne et 4 dans la volée supérieure.

Presque tous ces jeunes gens étaient déjà voués à quelque une des branches de l'industrie; plusieurs appartenaient à celle des constructions; les serruriers surtout étaient en assez grand nombre.

En moyenne, les élèves qui ont suivi les leçons cette année, ont bien profité; ils devront aux connaissances qu'ils y ont acquises, de pouvoir devenir maîtres ou chefs ouvriers, comme cela est arrivé à bon nombre de leurs devanciers. Trois ou quatre d'entre eux se sont fait remarquer par une intelligence peu ordinaire.

La discipline a été gravement compromise dans la volée inférieure; on doit l'attribuer à quelques-uns des élèves de l'École d'horlogerie, mécontents d'avoir été forcés, cette année, de suivre les leçons de l'École industrielle, et qui ne comprenaient pas la nécessité d'acquérir des connaissances pour pouvoir conserver à notre fabrique le rang élevé qu'elle a eu jusqu'à présent, mais que de nombreux concurrents d'autres pays travaillent à lui enlever.



### Ecole de gymnastique.

Cette École n'a présenté, pendant cette année, aucun incident digne de remarque. Si, d'un côté, elle n'a pas pris tout le développement désirable, d'un autre, le chiffre des élèves n'a pas non plus diminué.

La discipline a été bonne; les progrès continuent et l'assiduité des élèves paraît satisfaisante. Néanmoins le Département de l'Instruction publique a cru devoir charger un Commissaire délégué de l'inspection et de la surveillance spéciale de tout ce qui concerne cet utile établissement.

Quant à la Société fédérale de gymnastique, le chiffre de ses membres s'accroît de jour en jour; son succès est un bon symptôme.

#### STATISTIQUE DES ÉLÈVES.

##### 1<sup>er</sup> semestre.

	1853.	1854.
Elèves des Colléges.....	87	96
» de l'École secondaire.....	8	5
» des Écoles primaires.....	28	33
» externes.....	27	15
Total.....	150	150

##### 2<sup>e</sup> Semestre.

	1853.	1854.
Elèves des Colléges.....	114	95
» de l'École secondaire.....	8	5
» des Écoles primaires.....	25	37
» externes.....	11	21
Total.....	158	156

Les Écoles d'horlogerie ont envoyé à l'École de gymnastique, en 1855, 102 garçons et 51 jeunes filles.

Au 31 décembre, la Société fédérale de gymnastique comptait près de cent membres.

### **Écoles des Beaux-Arts.**

CLASSE DES DEMOISELLES. *Professeur* : M. GILLET.

Nombre des élèves : 57.

Dont 28 peintres sur émail, 5 graveurs, 15 institutrices, 5 professions diverses, 7 sans profession.

CLASSE DE LA FIGURE. *Professeur* : M. MENN.

Nombre des élèves : 64.

Dont 45 graveurs, 9 peintres, 2 bijoutiers, 8 professions diverses.

CLASSE DU MODELAGE. *Professeur* : M. DORCIÈRE.

Nombre des élèves : 16.

Dont 8 graveurs, 2 architectes, 1 sculpteur, 1 peintre, 1 bijoutier, 1 joaillier, 2 gypiers.

CLASSE D'ARCHITECTURE ET D'ORNEMENT.

*Professeur* : M. DÉRIAZ.

Nombre des élèves : 59.

Dont 11 graveurs, 12 bijoutiers, 5 joailliers, 5 sculpteurs, 3 architectes, 4 entrepreneurs, 4 menuisiers, 3 seruriers, 5 ferblantiers, 2 plâtriers, 11 professions diverses.

Nous n'avons rien à signaler quant à la marche des Ecoles des beaux-arts; grâce au talent, au zèle et à la vigilance de Messieurs les professeurs, les progrès se soutiennent dans une bonne moyenne, et la discipline y est très-satisfaisante.

Le Conseil Administratif a fait l'acquisition de plusieurs ouvrages d'architecture et d'une collection de planches gravées sur cuivre par Durelli, comprenant une série de modèles élémentaires pour l'école d'ornement. Ces ouvrages et ces planches, obtenus à un prix fort avantageux de l'hoirie de feu M. le professeur Durelli, sont une précieuse acquisition pour les Ecoles des beaux-arts.

ACADÉMIE D'APRÈS NATURE. *Professeur* : M. HÉBERT.

L'Académie de dessin d'après nature n'a commencé cet hiver que le 5 décembre, à cause de réparations faites dans le système de chauffage du Musée. Elle a fini le 5 avril.

Le chiffre des personnes inscrites a été de 59. Dans ce nombre il y a eu 26 Genevois, 3 Vaudois et 10 étrangers : 29 étaient peintres (presque tous sur émail), 2 sculpteurs, d'autres graveurs.

Les personnes n'ayant pas encore dessiné d'après nature n'ont été admises qu'ensuite d'épreuves d'après l'antique.

L'étude s'est exercée, pour les trois quarts environ, d'après le modèle-homme, et l'autre quart d'après le modèle-femme.

Plusieurs élèves ont fait des études à l'huile.

La moyenne des élèves a été un peu moindre que dans les années précédentes; nous l'attribuons en partie à ce

que le cours a commencé dans un moment de l'année où les travaux de la fabrique augmentent, et alors que, pour plusieurs, les soirées sont déjà utilisées autrement. Puis les cours publics et des répétitions de chant ont apporté un peu d'irrégularité chez quelques travailleurs.

Du reste, l'Académie a, cette année comme toutes les précédentes, cheminé dans une très-bonne tenue.

*Cours spéciaux.*

Nos élèves des Ecoles des beaux-arts ont tous suivi un cours de géométrie donné par M. le professeur Dériaz. Ce cours a été préparé spécialement en vue de combler une lacune dans l'enseignement ordinaire. Les éléments dont il a été composé sont d'une application journalière dans toutes les branches de notre industrie.

Il a été assez régulièrement suivi et compris par la majeure partie des élèves des deux sexes.

En terminant ce qui concerne les cours spéciaux, l'Administration croit devoir appeler l'attention du Conseil Municipal sur la convenance d'étudier de très-près leur opportunité, d'abord quant à leur utilité générale, et surtout quant au danger de développer, outre mesure, un enseignement qui, soutenu par les seules ressources de la Ville prendra, si nous n'y prenons pas garde, une extension hors de proportion avec nos ressources et les prévisions de dépense qui ont engagé la Ville à s'en charger.

CONCOURS DE 1855.

ÉCOLE DE LA FIGURE : M. MENN.

*Bosse.*

*Académie. L'Hercule de Naples.*

1<sup>er</sup> prix. Graff.

2<sup>me</sup> » Dupont *Maurice.*

*Buste d'Hippocrate.*

Prix } Golay.  
 égaux. } Poggi.  
 2<sup>me</sup> prix. Pautex.  
 Conférent. Castres *Edouard*.

*Dessin. Sujet de la création de Michel-Ange.*

Mention honorable. Divernois.

*Académie, d'après la gravure, Achille.*

1<sup>er</sup> prix. Pignolat *Pierre*.  
 2<sup>me</sup> prix } Perron.  
 égaux. } Favre *Edouard*.  
 Accessit. Sokoloff *James*.  
 Conférent. Chassot *Isidore*.

*Grande tête. Cécile.*

1<sup>er</sup> prix. Chevalier *Adolphe*.  
 2<sup>me</sup> » Werner *Eugène*.  
 Accessit. Vaucher *Henri*.  
 Conférent. Badel *Jules*.

*Tête demi-ombrée.*

1<sup>er</sup> prix. Ducommun *Ernest*.  
 Accessit. Truan *Alfred*.  
 Conférent. Helbig *Guido*.

*Petite tête. Masaccio.*

- 1<sup>er</sup> accessit. Bosson *Louis*.  
 2<sup>e</sup> » Cless *François*.

## ÉCOLE DE MODELAGE : M. DORCIÈRE.

*Académie, bas-relief. Persée et Andromède.*

- |                       |   |                           |
|-----------------------|---|---------------------------|
| Trois                 | } | Perron <i>Charles</i> .   |
| 2 <sup>mes</sup> prix |   | Poggi <i>François</i> .   |
| égaux.                |   | Vallot <i>Alexandre</i> . |
| Conférent.            |   | Castres <i>Edouard</i> .  |

*Demi-figure, tête de Christ et Vierge, d'après Michel-Ange.*

Conférent. Held *Martin*.

*Petite Tête, d'après Falconnet.*

- 1<sup>er</sup> Prix. Monchal *Julien*.  
 2<sup>e</sup> » Sokoloff *James*.

## Ornement, Modelage.

1<sup>re</sup> Catégorie : *Frise vénitienne.*

- 1<sup>er</sup> prix. Auvergne *Charles*.  
 Conférent. Berthold *Henri*.

2<sup>e</sup> Catégorie.

- 1<sup>er</sup> prix. Patru *Barthélemy*.  
 2<sup>e</sup> » Bussat *Georges*.

## ÉCOLE D'ORNEMENT ET D'ARCHITECTURE.

*Architecture. 1<sup>re</sup> Catégorie : Étude perspective d'un angle de portique ionique de Polladio.*

1<sup>er</sup> prix. Jequier Édouard.

*2<sup>e</sup> Catégorie : Étude d'une niche du 2<sup>e</sup> étage du Louvre, façade sur le quai.*

1<sup>er</sup> prix. Guillet Joseph.

2<sup>e</sup> » Weller Édouard.

*3<sup>e</sup> Catégorie : Plan horizontal et élévation d'une boutique sur le petit bras de la Seine à Paris, XVI<sup>e</sup> siècle.*

2<sup>e</sup> prix. Crivelli Benjamin.

*Ornement. 1<sup>re</sup> Catégorie : Dessin d'après le plâtre, étude au lavis d'un fragment de montant de porte de Guiberti.*

Prix. Lamunière Victor.

*2<sup>e</sup> Catégorie : Dessin dites Grandes Ombres, d'après la gravure.*

1<sup>er</sup> prix. Junet Alfred-Auguste.

1<sup>er</sup> » Goos Jacques-Étisée.

2<sup>e</sup> » Munier Auguste-Louis.

1<sup>er</sup> conférent. Bourdillon André-Marcel.

2<sup>e</sup> » Gaudin Jules-David.

3<sup>e</sup> » Bernard Étienne.

3<sup>e</sup> Catégorie : *Dessin dites Petites Ombres.*

1<sup>er</sup> prix. Ellès *Alfred.*

2<sup>e</sup> » Held *Martin.*

Conférent. Francastel *Albert.*

» Ancrenaz *Émile.*

4<sup>e</sup> Catégorie : *Dessin au trait.*

1<sup>er</sup> prix. Dimier *Jacques-François.*

2<sup>me</sup> prix { Otino *Annibal.*

égaux. { Dubendorf *Frédéric.*

Conférent. Bonnet *Émile.*

» Fauchère *Louis-Albert.*

ÉCOLE DES DEMOISELLES.

*Bosse.*

Prix. Batifolier *Marie.*

Accessit. Hontxigre *Denise.*

*Académie.*

Prix. Kaiser *Louise.*

Accessit. Golay *Emma.*

Conférente. Borgeaud *Anna.*

*Pastel.*

Médaille d'encouragement. Gillet *Amélie.*



*Grandes têtes.*

- 1<sup>er</sup> prix. Ziegerer *Jenny*.  
 2<sup>e</sup> » Perron *Hortense*.  
 Accessit. Ninet *Marie*.  
 Conférente. Lagier *Appoline*.  
 » Dailedouze *Henriette*.

*Petites têtes.*

- 2 prix { Debay *Camille*.  
 égaux. { Reymond *Émilie*.  
 Accessit. Rozat *Anna*.  
 1<sup>re</sup> conférente. Larchevêque *Albertine*.  
 2<sup>e</sup> » Porchat *Angélique*.

*Tête au trait.*

- Prix. Clavel *Louise*.  
 Accessit. Arpin *Louise*.  
 1<sup>re</sup> conférente. Dunant *Anne*.  
 2<sup>e</sup> » Chavaz *Eugénie*.

*Petite tête seule.*

- Accessit. Gillet *Cécile*.

*Profil au trait.*

- Prix. Clavel *Françoise*.  
 1<sup>re</sup> conférente. Pernin *Thérèse*.  
 2<sup>e</sup> » Menestrier *Marie*.

*Paysage.*

Les élèves de ce concours ont concouru aux catégories ci-dessus.

Mention honorable. Hontxigre *Denise.*

» Basset *Louise.*

» Kaiser *Louise.*

» Borgeaud *Anna.*

Les observations que nous avons présentées plus haut au sujet des cours spéciaux, s'appliquent au cours de paysage, cours qui est un peu en dehors des prévisions d'un enseignement d'une utilité générale.

**Musée Rath.**

Nous avons enregistré cette année, un don de M. Lugardon, père, le portrait de *Nicolas Schenker*. M. Humbert, auteur d'un tableau qu'il a donné au Musée il y a plusieurs années, a demandé l'année dernière au Conseil Administratif l'autorisation de changer ce tableau contre un autre de même dimension qu'il exécuterait à cette intention. Cette œuvre remarquable, représentant un abreuvoir, constitue, en faveur de la Ville, un don précieux de cet éminent artiste, et figure actuellement dans les galeries du Musée au milieu des meilleures toiles de nos artistes genevois.

Il existait, depuis nombre d'années, dans les combles de la Bibliothèque publique et dans la salle de dépôt du Musée Rath, environ 50 anciens tableaux de mérite complètement ignorés, exposés aux intempéries et dans un état de dégradation voisin d'une ruine très-regrettable. Après examen

et renseignements préalables, le Conseil Administratif en a fait opérer la restauration. Ils sont placés maintenant dans les galeries du Musée, et plusieurs d'entr'eux sont d'une grande valeur artistique.

Le catalogue, dont l'édition était épuisée, a été réimprimé sur de nouvelles bases, et de manière à renfermer la nomenclature de toutes les œuvres que possède le Musée; à cette occasion, on a fait un remaniement définitif et complet des collections.

Votre Conseil Administratif s'est occupé de la question d'organiser et classer le cabinet des gravures, sans perdre de vue l'idée d'exposer aux regards dans une salle spéciale, les plus belles œuvres des maîtres qui sont aujourd'hui en portefeuille. Il espère, dans un avenir peu éloigné, pouvoir vous présenter une proposition à ce sujet.

### **Musée académique.**

#### *Anatomie comparée.*

Dans le courant de cette année, la collection s'est enrichie par les dons suivants :

*Les héritiers de M. le docteur Mayor* ont donné une tête d'homme, montée à la Bauchène.

M. le professeur *Pictet* a donné 5 rongeurs de Laponie et une chauve-souris, pour squelettes.

M. A. *Humbert*, une magouste, pour squelette.

Il a été échangé avec M. le docteur *Brot*, une tête de *Phoca grönlandica*, manquant au Musée, contre quelques doubles de coquilles.

Il a été acheté les squelettes de 4 espèces de poissons du lac et d'un chat monstrueux (synote).

L'arrangement du dépôt a fait retrouver un grand nombre de préparations inachevées, ou d'animaux en trop mauvais état de conservation pour figurer dans la collection zoologique, et dont on a pu cependant utiliser les parties osseuses.

La collection s'est augmentée de cette manière des pièces suivantes : 19 têtes osseuses de mammifères; 2 de caïmans; 2 poissons; 5 squelettes et plus de 50 têtes d'oiseaux. Ces dernières ayant été retirées d'animaux préparés pour l'empaillage, ne sont malheureusement pas toutes entières.

En faisant la révision des reptiles dans l'alcool, l'on a pu mettre de côté quelques doubles qui ont servi à faire préparer 2 squelettes et 9 têtes osseuses.

#### *Zoologie.*

Le classement des collections a fait pendant cette année des progrès importants. Les reptiles dans l'alcool ont été déterminés et placés dans l'armoire construite avec la somme votée à l'extraordinaire par le Conseil Municipal. Deux autres collections ont été classées, celle des crustacés et celle des insectes orthoptères. Le catalogue des crustacés et celui des reptiles sont dressés, celui des orthoptères va se faire. Le catalogue des mollusques vivants a été classé avec le plus grand soin par M. le docteur Brot, qui a offert son aide obligeante pour le tenir au courant.

Nous devons mentionner d'une manière toute spéciale l'arrangement des cétoïnes dû à M. Melly-Forget, qui a enrichi cette partie de nos collections d'un grand nombre de fort belles espèces.

M. J. Lhuillier, avocat, a donné 18 boîtes de coléop-

tères, ainsi que sa collection de lépidoptères contenues dans 47 boîtes. Un grand nombre de ces insectes étaient déjà représentés dans la collection du Musée, mais quelques espèces rares y manquaient. Pour montrer combien ce cadeau nous a été utile, nous dirons qu'une partie des papillons qui étaient en double ont été échangés à M. Moricand contre une centaine d'espèces de coquilles manquant au Musée. D'autres ont été donnés à M. Sordet contre quelques insectes et deux oiseaux-mouches du Brésil.

M. *Henri De Saussure*, qui a fait un voyage scientifique aux Antilles et au Mexique, a envoyé à Genève plusieurs caisses contenant des objets d'histoire naturelle. Il a autorisé l'Administration à prendre dès leur arrivée tous les oiseaux manquant au Musée. Nous avons ainsi choisi 57 individus représentant à peu près autant d'espèces.

M. *Adrien Duval* nous a fait don de sa collection de paléontologie, riche surtout en fossiles tertiaires des environs de Paris et du Soissonnais. Il serait difficile d'évaluer présentement d'une manière exacte le nombre d'espèces nouvelles pour le Musée qu'elle renferme, mais il nous suffira de dire, pour faire comprendre son importance, que ces fossiles, représentés en général par de beaux échantillons, remplissaient 55 grands tiroirs. Un meuble de 24 tiroirs donné par M. Duval en même temps que sa collection, a servi à placer les doubles de mollusques vivants.

La collection de paléontologie s'est aussi considérablement augmentée par les dons de M. *le professeur Pictet* que nous énumérerons plus loin.

Les insectes orthoptères ne pouvant trouver place dans les meubles existants, l'on a fait faire une commode de 60 tiroirs.

La liste suivante montrera d'une manière plus détaillée

quels sont les dons, achats et échanges que nous avons eus à enregistrer pendant l'année qui vient de s'écouler :

*Animaux vertébrés.*

**DONS.** — *Les héritiers de M. le docteur Mayor.* Une série d'animaux dans l'alcool contenue dans 70 bocaux, et comprenant surtout des reptiles.

*M. le docteur Fol.* Un schermaus.

*M. le professeur Pictet.* 2 pics tridactyles. — Un bec-fin et 3 œufs de Sardaigne. — Un huitrier. — 5 moules en plâtre d'une tortue fossile. — Une vertèbre de Saurien et un rayon de nageoire du kimméridgien du Hâvre. — Un tatou. — 2 poissons fossiles d'Ulm. — 4 œufs d'oiseaux

*M. Albert Turretini.* Un plongeon lumne.

*M. G. Lunel.* Une couleuvre hermannienne. Un moule en plâtre de miliobate.

*M. le docteur Brot.* 3 bocaux de poissons de Trieste et d'Angleterre.

*M. J. Moulinié.* Plusieurs espèces de reptiles des environs.

*M. A. Humbert.* Un tatou.

*M. Tournier, cadet.* Un œuf de pic épeichette.

*M. Roget de Bossi.* Un blongios.

*M. J. Lhuillier.* Une poule cochinchinoise.

**ACHATS.** — Une variété d'étourneaux.

*Invertébrés.*

**DONS.** — *M. le professeur Pictet.* 200 espèces du terrain carbonifère de Belgique. — 500 espèces des terrains crétacés de France. — 200 espèces du kimméridgien et du cénomaniens du Hâvre. — 20 espèces du terrain aptien

de la perte du Rhône. — 40 espèces de mollusques vivants.

*M. Sorel.* Une vingtaine d'espèces du muschelkalk de Weimar.

*M. G. Luncl.* 4 espèces de crustacés de la Méditerranée.

*M. le docteur Brot.* 8 espèces de mollusques et de crustacés.

ACHATS. — Une collection de Rissoaires vivantes et fossiles, composée de 125 espèces. — 250 espèces de fossiles des terrains tertiaires.

### *Géologie.*

Le classement de la collection de géologie a peu avancé cette année.

Il a été acheté :

116	espèces	du terrain corallien	de Nattheim,
50	»	du terrain Wealdien.	
50	»	du calcaire	de Hallstadt.
10	moules	en plâtre	de Trilobites.
2	»	»	de Rudistes,

### *Laboratoire de chimie.*

Le laboratoire de chimie a fait pendant l'année 1855 une acquisition importante, celle d'une machine pneumatique avec une platine supplémentaire. Jusqu'à cette époque on s'était servi d'une petite machine, en assez mauvais état, appartenant au cabinet de physique; et depuis longtemps déjà le besoin se faisait sentir de remplacer cet instrument, qui fonctionnait assez mal, par une machine d'assez grande dimension. Il était surtout nécessaire d'avoir une machine munie d'une platine supplémen-

taire portative, afin de pouvoir conserver quelquefois certaines substances dans le vide pendant un temps prolongé sans être pour cela privé des services de l'appareil principal.

*Collection de minéralogie.*

Cette collection n'a été augmentée, pendant le cours de cette année, que par un don de 25 échantillons du Valais, rapportés par M. le professeur Marignac.

*Cabinet de physique et de mécanique.*

L'administration du cabinet de physique et de mécanique a suivi la marche ordinaire durant l'année 1855. La collection s'est augmentée de divers modèles et de quelques appareils, entre autres d'une pendule électrique, d'une tête de daguerréotype à double objectif, et d'un photomètre suivant la construction de M. Babinet.

Les professeurs ont été entièrement satisfaits des soins intelligents et dévoués de M. Louis Rossier, conservateur du Cabinet, et ils expriment le vœu que son traitement soit mis prochainement en harmonie avec celui des autres employés du Musée.

*Numismatique et antiquités.*

Pendant cette année, le Cabinet de numismatique et d'antiquités a acquis une monnaie en or, 25 en argent et 16 en billon ou cuivre, de ces pièces, deux proviennent d'échanges, 17 d'achats et le surplus des dons de M. F. Soret, A. Humbert, Prevost-Martin, Vettiner, Scott d'Édimbourg, Lunel et Mad<sup>e</sup> Delord.



M. Vettiner a donné au Musée plusieurs antiquités mexicaines ; la Société d'histoire a remis une hache en jade trouvée à Bellevue, qui lui avait été offerte par M. Bordier.

Les travaux de terrassements entrepris sur les Tranchées, ayant amené la découverte d'un certain nombre d'amphores, leurs débris ont été apportés au Musée, et M. Dubois, peintre, qui en avait acheté 2 encore intactes, s'en est dessaisi en faveur de notre collection.

Des mesures ont été prises par le Conseil Administratif pour sauvegarder les intérêts de notre collection d'antiquités nationales dans les découvertes que l'on pourrait faire encore à l'occasion de la démolition des fortifications. Il serait convenable de classer les inscriptions dans un bâtiment affecté spécialement à cette destination. Le plan d'un portique, qui serait construit le long du mur de soutènement dans le Jardin des Plantes, a été étudié dans ce but. Les inscriptions seraient incrustées dans le mur, et seraient abritées et préservées par le toit du portique. Cette construction, qui coûterait 4,000 francs environ, doit nécessairement être ajournée maintenant.

### **Jardin Botanique.**

Les collections du Jardin botanique sont entretenues et enrichies comme par le passé, au moyen d'échanges de plantes et de graines.

Cette année, une vingtaine de Jardins botaniques étrangers et de particuliers ont largement contribué par leurs dons à enrichir le Jardin d'espèces nouvelles. Nous devons citer tout particulièrement la générosité de M. Monnier, pharmacien à Nyon; nous lui devons plu-

sieurs espèces intéressantes et nouvelles, entre autres l'Igname de la Chine, nouvelle plante alimentaire dont on a beaucoup parlé depuis quelque temps. Malheureusement la culture n'a pas répondu à notre attente, et la plante était morte avant l'hiver; mais nous l'avons reçue de nouveau du Jardin botanique de Nancy.

M. Ed. Boissier, selon sa générosité accoutumée, nous a donné un grand nombre de graines provenant soit de son jardin soit de ses correspondants; parmi celles-ci nous signalerons trois collections principales: une des îles Canaries, une de Syrie et du Taurus, et une autre de la Grèce; la plupart de ces plantes proviennent de montagnes; quoique d'un climat très-chaud, elles s'acclimatent très-bien dans le nôtre.

Parmi les plantes que ce généreux donateur nous a communiquées l'automne dernier, et indépendamment d'un grand nombre d'espèces alpines, nous devons signaler une intéressante collection de plantes bulbeuses provenant principalement d'Orient, d'Espagne et de Dalmatie; elles sont représentées par une soixantaine d'espèces, dont plusieurs sont maintenant en fleurs.

Le catalogue s'augmente chaque année d'espèces intéressantes ou nouvelles fort recherchées des Jardins botaniques étrangers; une des plus remarquables qui ait fleuri l'été dernier est la *Michauxia-Campanuloïde*, très-belle plante de Syrie; elle a fait l'admiration des amateurs, et nous avons déjà pu la communiquer à quelques personnes.

Nous avons fait cette année l'acquisition de 150 espèces d'arbres et arbustes provenant des pépinières de Chambéry. Elles sont destinées à remplacer des espèces de l'école de botanique dont une partie avait péri, et l'autre qu'on a dû arracher parce qu'ils étaient trop gros.

Cette collection figure soit dans les plates-bandes soit

en massifs dans le fond du Jardin, où, tout en formant un complément à l'école, elle est en même temps un ornement au Jardin.

Il a été fait un essai d'étiquettes en fer émaillé, pour les têtes de plate-bandes; ces étiquettes ne laissent rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la solidité; elles seraient d'une durée indéfinie, si des malintentionnés ne s'amusaient à les casser à coups de pierre.

M. le Directeur a distribué dans le courant de l'année, 70 bons à des particuliers, pour obtenir des boutures, des plantes vivaces, des échantillons pour l'étude, et des fleurs à dessiner.

L'Administration n'a pas perdu de vue l'idée de donner plus d'extension à la culture des plantes des Alpes, et d'orner notre Jardin d'une rocaille destinée à les grouper convenablement. Les dépenses obligatoires, l'année dernière, ont fait ajourner cette amélioration.

Les massifs de poiriers et de pommiers, ainsi que la vigne qui étaient au fond du Jardin, plantations vieilles et sans utilité actuelle, ont été arrachés. L'espace qu'ils occupaient a été disposé en pelouse et en massifs d'arbustes et de fleurs. On a déjà essayé d'acclimater dans cette partie du Jardin quelques plantes vertes de serre tempérée, qui ont bien supporté l'hiver.

### **Bibliothèque Publique.**

M. Privat-Bovy, bibliothécaire, a été réélu dans ses fonctions pour cinq ans.

M. Bonnet, concierge, a été remplacé par M. Bertrand.

Dans la réunion pastorale Suisse qui a eu lieu à Genève au mois d'août, la Bibliothèque a été choisie comme

lieu de rassemblement pour le départ du cortège se rendant pour la cérémonie célébrée à St-Pierre, et cet établissement a été ouvert pendant la durée de cette fête solennelle à nos Confédérés.

Le nombre des livres confiés à domicile a été de 15,846.

Celui des lecteurs de la salle de consultation de 2,795.

Celui des étudiants, 617.

Celui des étrangers en visite de 514.

En outre des ouvrages que la Bibliothèque reçoit de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève, et des publications périodiques auxquelles elle est abonnée, elle s'est accrue de 957 volumes et 570 brochures. Les diverses branches des sciences et des lettres ont été augmentées autant que l'a permis le budget annuel, qui n'a pas été dépassé cette année.

Parmi les ouvrages achetés, on peut mentionner:

Homère de Voss. — Ptolémée, Géographie traduite

par Halma — Doederlein, Lateinische synonyme, etc. —

La collection complète à ce jour de l'Athenaeum français.

— Les dernières livraisons de Bourgery et Jacob. —

Amyrant, du Gouvernement de l'Église, édit. de 1653.

— Sadolet. Épître, édit. de 1540. — Morland. The history of the évangelical churches of the Piemont, edit. de

1658. — Philo. Opera, illustravit Th. Mangey. London

1742. — Grimm. J. Deutsche grammatik. — Saylor England bloody tribunal. — Apollonius Rhodius, Argonautica-Brugsch. Grammaire démotique, etc., etc.

La Bibliothèque s'est abonnée aux Annales archéologiques et au journal des économistes: elle a souscrit à

l'ouvrage d'anatomie pathologique de Lebert.

Les donateurs de la Bibliothèque ont été:

Le Gouvernement français, 18 volumes des Brevets

d'invention.

Le Gouvernement sarde, *Historiæ patriæ monumenta*.

Le Comité de la ligue nationale contre la taxe des grains à Manchester a fait déposer dans notre établissement, comme dans les autres bibliothèques de la Suisse, le volume intitulé : *The charter of the nations*.

La Société Parker, 11 vol.

La Société des publications religieuses, 6 vol. et 4 broch.

La Compagnie des Indes, 1 vol.

L'Académie de Genève, 61 brochures et 16 cartes de l'atlas topographique des cantons de St-Gall et d'Appenzell.

M. Picot-Mallet, 258 vol. de bons ouvrages, entre autres : Nagler, *Kunster Lexicon*; Watelet, dictionnaire des arts et de peinture; Félibien, principes d'architecture, et un grand nombre de catalogues de tableaux, objets d'art, etc.

M. Blavignac, 221 vol. et 6 broch., entre autres : la collection du journal des savants; l'Esprit des journalistes de Trévoux; plusieurs catalogues de tableaux, etc.

MM. LeFort, 46 vol. — Barry, 19 vol. — Steiner, 15 vol. et 82 broch. — Ed. Mallet, 9 vol. — Privat-Bovy, 9 vol. — M<sup>me</sup> Tourte-Cherbuliez, 8 vol. — MM. Bétant, 5 vol. et 1 broch. — Perrier-Ador, 2 vol. et 1 atlas. — Jules Bonnet, 2 vol. — Close, 2 vol. — Th. Cramer, 2 vol. — Vernet, ministre, 2 vol. — Mestral, 2 vol. — Rilliet-De Candolle, 1 vol. — Gosse, docteur, 1 vol. — Cournault, 1 vol. — Alois Humbert, 1 vol. — Benner, 1 vol. — Eynard, 1 vol. et 5 br. — Almach, 1 vol. — Vaucher-Guédin, 1 vol. — Benoît, 1 vol.

M. le pasteur Golaz a laissé en legs un ouvrage de sa bibliothèque; une Bible anglaise illustrée, 5 vol. in-folio, a été choisie.

M. Picot-Mallet a fait don d'un portrait de Henri IV,

que l'on pensait être de Porbus; M. Trembley-Naville d'un portrait gravé de son aïeul, Abraham Trembley. Une carte d'un chemin de fer de Genève à Domodossola, a été donné par l'Administration de ce chemin.

La Bibliothèque publique est un établissement dont l'importance se fait tous les jours mieux apprécier, à en juger par le nombre des personnes qui y ont recours. Il est donc permis d'espérer qu'elle continuera d'éprouver l'intérêt et la générosité de nos concitoyens et des étrangers, et qu'elle occupera toujours un rang honorable dans notre siècle de lumière et de progrès.

Nous signalerons à votre attention, en terminant cet article, la convenance qu'il pourrait y avoir à séparer la Bibliothèque circulante du dépôt d'ouvrages précieux qui forment le fond de notre belle collection. Nul doute qu'on n'arrive prochainement à ce résultat par la seule force des choses. La Bibliothèque proprement dite et la Bibliothèque circulante y gagneraient l'une et l'autre.

### **Observatoire.**

Le rapport précédent, celui de l'année 1854, renfermait une appréciation des résultats plus ou moins fâcheux qu'avait eus pour l'Observatoire l'ouverture de la route communiquant de St-Antoine à l'entrée de Malagnou. Aujourd'hui, l'expérience d'une année entière venant s'ajouter à celle des derniers mois de 1854, il est permis d'énoncer ces résultats avec plus d'assurance; il suffira de les rappeler en quelques mots pour montrer la possibilité de maintenir l'Observatoire pendant plusieurs années encore dans son emplacement actuel, malgré les inconvénients que présente pour cet établissement, la transformation de ce quartier.

En effet, ceux de ces inconvénients qui auraient été de nature à entraver les observations, ou à compromettre leur exactitude, et qui auraient amené ainsi une suspension des travaux, ne se sont pas présentés et ils peuvent être évités pendant longtemps encore. Les instruments ne souffrent pas encore de l'ébranlement, qui n'est que fort peu sensible, et la stabilité des piliers n'a pas été atteinte, en sorte que, tant que l'horizon ne sera pas masqué du côté du sud, et que la vue de Salève dans la direction du méridien ne sera pas cachée, l'Observatoire peut être considéré comme étant à l'abri des dangers les plus sérieux. Un autre inconvénient résultant de l'ouverture de la route, s'est manifesté à un très-haut degré, et qui cependant pourrait facilement être écarté, c'est la poussière. Le rapport de l'année dernière formulait la demande que les tonneaux d'arrosement parcourussent la route sous l'Observatoire, au lieu de se borner à arroser dans tous les sens la promenade de St-Antoine; il n'a malheureusement pas été tenu compte de cette demande, qu'il importe, dans l'intérêt de la conservation des instruments, de recommander de nouveau à la sollicitude des Autorités municipales.

Il est impossible, enfin, de passer sous silence la cessation forcée des observations magnétiques, par suite du manque de local; cette lacune se fait sentir d'autant plus vivement que ces observations avaient été suivies pendant plusieurs années, et qu'il est pénible, tout en ayant les instruments sous la main, de ne pas pouvoir fournir comme par le passé, une donnée aussi importante que l'est la déclinaison de l'aiguille aimantée.

Le système régulier des travaux suivis à l'Observatoire a été continué sans changement et sans interruption, pour ce qui concerne les observations météorologiques, et les

résultats ont été publiés périodiquement sous la même forme que les années précédentes.

Les préparatifs de l'exposition de Paris de l'été dernier, ont amené une augmentation dans le nombre des chronomètres déposés à l'Observatoire; pendant l'année 1855, 72 chronomètres provenant de 18 fabricants différents ont été déposés. La durée moyenne du dépôt pour chaque chronomètre a été de 25 jours, ce qui donne par jour une moyenne de plus de quatre chronomètres.

Quant aux visites des horlogers, qui viennent seulement prendre l'heure, leur nombre s'est élevé, d'après le registre tenu à cet effet, à soixante par mois, c'est-à-dire à deux par jour en moyenne.











